



Des missions au service des Particuliers

Face à la complexité d'un projet de construction, de réhabilitation ou de rénovation d'un appartement, d'une maison d'habitation, d'un immeuble, le Cabinet SECO vous aide dans toutes les phases de votre projet, de la réflexion à la construction.

Le Cabinet SECO est composé de deux économistes de la construction.

En langage simplifié, ce sont deux métreurs, qui vont pouvoir vous accompagner pendant les différentes phases de votre projet, selon vos souhaits :

1 VOUS ACCOMPAGNER

Lors de la conception de votre projet, le cabinet SECO estime le montant des travaux à réaliser à partir de plans d'Architectes ou de Maîtres d'œuvre, ou directement sur les lieux en fonction des métrés réalisés.

Le Cabinet SECO peut également vérifier que les chiffres qui vous ont été annoncés sont réalistes.

2 NE PAS SE TROMPER

Lors de l'étude de faisabilité, c'est-à-dire la phase de validation de votre budget au regard des travaux souhaités, le cabinet SECO, en collaboration avec votre Maître d'œuvre, listera l'ensemble des travaux nécessaires, vous proposera des choix de matériaux ou des méthodes de construction vous permettant de rentrer dans votre budget initial.

En management de projet, le cabinet SECO vous proposera une gamme d'entreprises susceptibles de répondre à vos attentes.

3 RÉALISER DES ÉCONOMIES

Le Cabinet SECO réalisera alors un devis descriptif et quantitatif permettant un appel d'offres en toute transparence. Les entreprises sont en effet tenues de répondre sur une grille tarifaire où le travail demandé est expliqué et quantifié. Chaque entreprise est donc placée sur un même pied d'égalité, le choix de l'entreprise lauréate est plus facile à déterminer.

4 ÉVITER LES SURPRISES

Le Cabinet SECO peut vous assister pendant toute la période du chantier, afin de vérifier que les entreprises réalisent les travaux, suivant le descriptif fourni. Cela évite ainsi toute mauvaise surprise et garantit la qualité du travail réalisé.

Le Cabinet SECO peut vous aider à "réceptionner" le chantier, c'est-à-dire à constater que le résultat final correspond bien à ce qui avait été commandé et qu'aucun détail ne manque.

5 PLANIFIER VOS TRAVAUX

Le Cabinet SECO peut également vous aider à gérer votre patrimoine bâti, notamment pour des projets locatifs, afin de vous apporter une connaissance technique des travaux futurs à planifier et à estimer.